

Summary of AAFC opening remarks during March 6th information call - Résumé des remarques d'ouverture d'AAC lors de la réunion d'information du 6 mars

** Le français suit **

We are sharing with you the following recent updates as of March 7, 2025:

1) To support Canadian businesses and ensure they have the liquidity they need through this turbulent time, the Government of Canada [announced](#) the following measures:

- Launching the Trade Impact Program through [Export Development Canada](#). The program will deploy \$5 billion over two years, starting this year, to help exporters reach new markets for Canadian products and help companies navigate the economic challenges imposed by the tariffs, including losses from non-payment, currency fluctuations, lack of access to cash flows, and barriers to expansion.
- Making \$500 million in favourably priced loans available through the [Business Development Bank of Canada](#) to support impacted businesses in sectors directly targeted by tariffs, as well as companies in their supply chains. Businesses will also benefit from advisory services in areas such as financial management and market diversification.
- Providing \$1 billion in new financing through [Farm Credit Canada](#) to reduce financial barriers for the Canadian agriculture and food industry. This lending offer will help address cash flow challenges so that businesses can adjust to a new operating environment and continue to supply the high-quality agricultural and food products that Canadians rely on.
- The Honourable Lawrence MacAulay, Minister of Agriculture and Agri-Food, announced that the Government of Canada will set the interest-free limit of the Advance Payments Program at \$250,000 for the 2025 program year. A link to the announcement can be found [here](#).

2) Information on U.S tariffs

- Based on our current understanding, as of March 7 at 12:01 AM, Canadian exports to the U.S. that can enter duty-free under CUSMA (i.e., meet CUSMA's rules of origin under Chapter 4 and for which duty-free concessions under the

U.S. Tariff Schedule have been provided) are exempt from the International Emergency Economic Powers Act (IEEPA) tariffs of 25% or 10% (the “CUSMA exemption”).

- The Executive Order also lowers IEEPA tariffs on non-originating Canadian potash from 25% to 10%.
- The Executive order does not specify an end date for the CUSMA exemption. Separately, Section 232 tariffs on Canadian aluminum and steel are scheduled to enter into effect on March 12, 2025, and the U.S. administration is considering additional tariffs, including reciprocal tariffs, starting April 2, 2025.
- In terms of Canada’s response, tariffs on \$30 billion worth of U.S. goods remain in effect, and public consultations on a second round of potential tariffs are ongoing. The deadline for stakeholder input has been extended to April 2, 2025. [Notice of Intent to Impose Countermeasures in Response to United States Tariffs on Canadian Goods - Canada.ca](#)
- To ensure that Finance Canada receives all comments on retaliatory tariffs, sector representatives are encouraged to provide input directly to Finance at this [site](#).
- For specific inquiries, Canadian traders should consult a trade professional, such as a licensed customs broker, or contact Canada Border Services Agency for Canadian imports and the U.S. Customs and Border Protection for U.S. imports.

3) Single window contact regarding U.S tariff communications

- Sector representatives are asked to send all correspondence related to the U.S tariff situation to the [Roundtable account](#) so that information can be collected and coordinated.

4) Summary of AAFC opening remarks during the Information sharing on United States (U.S.) tariffs held on March 6, 2025, from noon to 1:00 PM EST (attached).

Please note that this summary contains information that was current as of 12pm on March 6th. As you know, the situation has evolved since the time of the information sharing call.

We understand the challenges of this evolving situation and will provide updates as they become available.

Thank you,

Industry Engagement Division / Division de la consultation du secteur

Agriculture and Agri-Food Canada / Agriculture et Agroalimentaire Canada

Government of Canada / Gouvernement du Canada

=====

Nous partageons avec vous les mises à jour suivantes en date du 7 mars 2025 :

1) Pour soutenir nos entreprises et leur assurer les liquidités dont elles ont besoin en cette période de grande instabilité, nous annonçons donc les mesures suivantes:

- Lancement du Programme d'impact commercial d'[Exportation et développement Canada \(EDC\)](#). Ce programme fournira 5 milliards de dollars supplémentaires sur deux ans, à compter de cette année, pour aider les exportateurs canadiens à conquérir de nouveaux marchés pour leurs produits et aider les entreprises à surmonter les difficultés découlant des droits de douane, notamment les pertes liées aux défauts de paiement, aux fluctuations des taux de change, au manque d'accès à des liquidités et aux obstacles au développement.
- La mise à disposition, pour les entreprises, d'un montant de 500 millions de dollars sous forme de prêts à taux préférentiels par l'intermédiaire de la [Banque de développement du Canada](#), afin de soutenir celles touchées dans les secteurs directement visés par les droits de douane ainsi que les entreprises présentes dans leurs chaînes d'approvisionnement. Les entreprises bénéficieront également de services consultatifs dans des domaines comme la gestion financière et la diversification des marchés.
- Fournir 1 milliard de dollars en nouveaux financements par [Financement agricole Canada](#) afin de réduire les obstacles financiers pour l'industrie agricole et alimentaire canadienne. Cette offre de prêt aidera à résoudre les problèmes de trésorerie afin que les entreprises puissent s'adapter à un nouvel environnement opérationnel et continuer à fournir les produits agricoles et alimentaires de haute qualité sur lesquels les Canadiens comptent.

- L'honorable Lawrence MacAulay, ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, a annoncé que le gouvernement du Canada fixera la limite sans intérêt du Programme de paiements anticipés à 250 000 \$ pour l'année de programme 2025. Un lien vers l'annonce peut être trouvé [ici](#).

2) Informations sur les tarifs douaniers américains

- Selon notre compréhension actuelle, au 7 mars à 00h01, les exportations canadiennes vers les États-Unis qui peuvent entrer en franchise de droits en vertu de l'ACEUM (c'est-à-dire qu'elles respectent les règles d'origine de l'ACEUM en vertu du chapitre 4 et pour lesquelles des concessions en franchise de droits ont été accordées en vertu du Tarif douanier des États-Unis) sont exemptées des tarifs « International Emergency Economic Powers Act » (IEEPA) de 25 % ou 10 % (l'« exemption ACEUM »).
- Le décret exécutif réduit également les tarifs IEEPA sur la potasse non originaire du Canada de 25 % à 10 %.
- Le décret exécutif ne précise pas de date de fin pour l'exemption ACEUM. Par ailleurs, les tarifs de la section 232 sur l'aluminium et l'acier canadiens devraient entrer en vigueur le 12 mars 2025, et l'administration américaine envisage des tarifs supplémentaires, y compris des tarifs réciproques, à partir du 2 avril 2025. En ce qui concerne la réponse du Canada, des droits de douane sur 30 milliards de dollars de produits américains restent en vigueur et des consultations publiques sur une deuxième série de droits de douane potentiels sont en cours. La date limite pour les commentaires des parties prenantes a été prolongée jusqu'au 2 avril 2025. [Avis d'intention d'imposer des contre-mesures en réponse aux droits de douane imposés par les États Unis sur les marchandises canadiennes - Canada.ca](#)
- Pour toute question spécifique, les commerçants canadiens devraient consulter un professionnel du commerce, tel qu'un courtier en douane agréé, ou contacter l'Agence des services frontaliers du Canada pour les importations canadiennes et Service des douanes et de la protection des frontières des États-Unis pour les importations américaines.

4) Contribution à Finances Canada sur les tarifs de rétorsion

- Dans le but de s'assurer que Finances Canada dispose de tous les commentaires sur les tarifs de rétorsion, les représentants des secteurs sont encouragés à fournir leurs contributions directement à Finances Canada sur [ce site](#).

5) Point de contact unique concernant les communications sur les tarifs américains

- Les représentants des secteurs sont invités à envoyer toute la correspondance relative à la situation des tarifs américains [au compte de la Table ronde](#) afin de collecter et de coordonner les informations.

6) Résumé des remarques préliminaires d'AAC lors du partage d'information sur les tarifs douaniers des États-Unis (É.-U.) qui a eu lieu le 6 mars 2025, de midi à 13 h (HNE) (ci-joint).

Veillez noter que les informations contenues dans ce résumé étaient à jour à midi le 6 mars 2025.

Nous comprenons les défis posés par cette situation en évolution et nous fournirons des mises à jour au fur et à mesure qu'elles seront disponibles.

Merci,

Division de la consultation du secteur / Industry Engagement Division
Agriculture et Agroalimentaire Canada / Agriculture and Agri-Food Canada
Gouvernement du Canada / Government of Canada

Please note that the information in this summary was current as of noon on March 6, 2025.

Veillez noter que les informations contenues dans ce résumé étaient à jour à midi le 6 mars 2025.

* Le français suit *

Summary of AAFC opening remarks during the Information sharing on United States (U.S.) tariffs held on March 6, 2025, from noon to 1:00 PM EST.

- AAFC is aware of potential changes to the tariffs that have been reported in the media but does not have additional information to offer on that at this time.
- The U.S. tariff situation remains fluid and AAFC recognizes that industry is facing significant pressure due of the unjustified tariffs that have been imposed.
- Canada's goal remains to incentivize the U.S. to drop its tariffs.
- The first phase of Canadian retaliatory tariffs came into effect on Tuesday March 4th with 25% tariffs on \$30 billion worth of goods.
- If tariffs continue, Canada intends to impose tariffs on an additional \$125 billion worth of goods from the U.S.
- The reality of these countermeasures is that Canada cannot apply tariffs on \$155 billion in trade and not have it touch a wide range of products that Canadians rely on the U.S. to supply.
- The products included in the second phase of tariffs are [now published on the Finance Canada website](#) and are open for a 21-day consultation period which will end March 25, 2025. The list includes a wide range of products including fruits and vegetables, beef, pork, dairy, electronics, steel, aluminum, trucks, and buses.
- Industry is encouraged to review the list and provide comments via its website as early as possible. AAFC and Finance Canada are interested in your feedback on critical inputs that cannot be sourced domestically or from non-U.S. sources. The Government wants to avoid a situation where critical inputs or goods are impossible to obtain for Canadian businesses.
- Canada is challenging these illegal actions by the U.S. by pursuing Dispute Resolution processes through both the World Trade Organization and the Canada-US-Mexico Free Trade Agreement.
- If the U.S. does not remove its tariffs, the government continues discussions with Provinces and Territories regarding non-tariff measures to impose on the U.S. Premiers and Prime Minister Trudeau are meeting weekly in First Ministers' meetings to discuss Canada-US trade and Canada's response. Deputy Minister Hanson also held a meeting with his provincial and territorial counterparts on March 5, 2025, to discuss the situation.
- The Canadian government will support Canadian businesses and is taking steps to mitigate the impact. [A remission process has been set up](#) to consider requests for exceptional relief from tariffs imposed as part of Canada's response and information is available on Finance Canada's website.
- Details on financing and advisory support through financial Crown corporations for businesses, along with support for workers affected by the tariffs will be announced in the next few days.
- Discussions between Canadian and U.S. officials continue and we are committed to sharing details with you either through future calls or emails from the roundtable account.

Please note that the information in this summary was current as of noon on March 6, 2025.

Veillez noter que les informations contenues dans ce résumé étaient à jour à midi le 6 mars 2025.

Résumé des remarques d'ouverture d'AAC lors du partage d'informations sur les tarifs des États-Unis (É.-U.) qui s'est tenu le 6 mars 2025 de midi à 13h00 HNE.

- AAC est au courant des changements possibles aux droits de douane qui ont été rapportés dans les médias, mais n'a aucun renseignement supplémentaire à fournir pour l'instant.
- La situation tarifaire aux États-Unis reste fluide, et AAC reconnaît que l'industrie subit une pression importante en raison des droits de douane injustifiés qui ont été imposés.
- L'objectif du Canada demeure d'inciter les États-Unis à retirer ses droits de douane.
- La première étape des mesures canadiennes de rétorsion tarifaire est entrée en vigueur le mardi 4 mars avec des droits de douane de 25 % sur des marchandises d'une valeur de 30 milliards de dollars.
- Si les droits de douane sont maintenus, le Canada a l'intention d'imposer des droits de douane sur d'autres marchandises provenant des États-Unis d'une valeur de 125 milliards de dollars.
- La réalité de ces contre-mesures, c'est qu'il est impossible pour le Canada d'appliquer des droits de douane sur 155 milliards de dollars d'échanges commerciaux sans que cela touche une vaste gamme de produits des États-Unis dont les Canadiens dépendent pour leur approvisionnement.
- Les produits inclus dans la deuxième étape des droits de douane sont [maintenant publiés sur le site Web du ministère des Finances Canada](#). Une période de consultation de 21 jours qui prendra fin le 25 mars 2025 est en cours. La liste comprend un large éventail de produits, notamment les fruits et légumes, le bœuf, le porc, les produits laitiers, les produits électroniques, l'acier, l'aluminium, les camions et les autobus.
- Nous encourageons l'industrie à passer la liste en revue et à nous envoyer ses commentaires sur le site Web le plus tôt possible. AAC et le ministère des Finances Canada souhaitent obtenir vos commentaires sur les intrants essentiels qui ne peuvent être obtenus au pays ou auprès de sources non américaines. Le gouvernement veut éviter que les entreprises canadiennes ne soient pas en mesure d'obtenir des intrants ou des biens essentiels.
- Les droits de douane actuels sur les marchandises américaines demeureront en vigueur tant que les États-Unis maintiendront leurs droits de douane sur les exportations canadiennes. La portée pourrait être élargie si de nouveaux droits de douane sont imposés.
- Le Canada conteste ces mesures illégales des États-Unis au moyen des processus de règlement des différends de l'Organisation mondiale du commerce et de l'Accord de libre-échange entre le Canada, les États-Unis et le Mexique.
- Si les États-Unis ne retirent pas leurs droits de douane, le gouvernement poursuivra ses discussions avec les provinces et les territoires en ce qui concerne les mesures non tarifaires à imposer aux États-Unis. Les premiers ministres et le premier ministre Trudeau se rencontrent chaque semaine dans le cadre des réunions des premiers ministres afin de discuter du commerce entre le Canada et les États-Unis ainsi que de la réponse du Canada. Le sous-ministre Hanson a également organisé une réunion avec ses homologues provinciaux et territoriaux le 5 mars 2025 pour discuter de la situation.
- Le gouvernement du Canada appuiera les entreprises canadiennes et prendra des mesures pour atténuer les répercussions. [Un processus d'exonération a été mis en place](#) pour tenir compte des demandes d'exemption exceptionnelle des droits de douane imposés dans le cadre de la réponse du Canada. Des renseignements sont disponibles sur le site Web du ministère des Finances Canada.

Please note that the information in this summary was current as of noon on March 6, 2025.

Veillez noter que les informations contenues dans ce résumé étaient à jour à midi le 6 mars 2025.

- Les détails concernant le financement et le soutien consultatif aux entreprises par l'intermédiaire des sociétés financières d'État ainsi que le soutien aux travailleurs touchés par les droits de douane seront annoncés dans les prochains jours.
- Les discussions entre les représentants du Canada et des États-Unis se poursuivent. Nous nous engageons à vous communiquer les détails au moyen d'autres appels ou de courriels provenant de la table ronde.